

Coronavirus: Bouygues Telecom cherche à limiter le recours au chômage partiel

Les opérateurs télécoms revoient leur organisation pour faire face à la crise.

Après [SFR](#), [Free](#), c'est au tour de Bouygues Telecom de préciser son organisation du travail sur fond de crise du coronavirus. Un accord vient d'être conclu ce vendredi dans le groupe Bouygues, qui regroupe au moins 1000 entreprises en France! Parmi elles figurent Bouygues Telecom, TF1, Bouygues Immobilier, Colas, Axione.... La liste est longue.

Cet accord chapeau permet de fixer les contraintes pour les deux mois à venir. « *Concernant Bouygues Telecom, cela va permettre d'équilibrer les conditions entre les agents qui travaillent jour et nuit, les équipes de téléconseillers qui passent au télétravail dès lundi et les vendeurs des boutiques qui eux seront au chômage partiel*», explique Bernard Allain, secrétaire général FO, du groupe Bouygues. Le groupe va laisser à chacune de ses entreprises la possibilité d'apporter certaines dérogations pour intégrer les spécificités des différents métiers.

Ainsi, chez Bouygues Telecom, sur 7800 salariés, quelque 1800 personnes seront au chômage partiel, avec compensation de rémunération pendant les quinze premiers jours. Cela concerne les 1400 salariés du réseau des boutiques Bouygues Telecom. Paradoxalement, elles peuvent rester ouvertes, mais étant, pour les deux tiers d'entre elles, situées dans des centres commerciaux fermés,

elles n'ont pas de clients! Le solde vient essentiellement des équipes commerciales dédiées aux clients entreprises, l'activité étant au point mort.

Une semaine de congés payés

En revanche, dès lundi, tous les téléconseillers Bouygues Telecom vont passer au télétravail. C'est le temps qu'il a fallu pour mettre en place cette organisation et notamment, attribuer des PC. Auparavant, une partie de ces équipes était au chômage partiel, afin de pouvoir faire respecter les mesures sanitaires sur les plateaux d'appels. Les techniciens qui sont sur le terrain au quotidien devraient bénéficier de dérogation. La direction de groupe, consciente des tensions qui existent déjà dans ces métiers devrait prévoir des dérogations *«pour les activités où il y a un besoin de maintien d'activité»*, notamment pour la maintenance des réseaux fixe et mobile.

Parallèlement la direction de Bouygues Telecom demande aux collaborateurs de prendre une semaine de congés payés dans le mois, en fonction de l'activité. *« C'est un acte solidaire, salue pour sa part Olivier Louise, délégué central CFTC de Bouygues Telecom. L'État joue son rôle, l'entreprise joue son rôle, toutes les mesures sanitaires ont été prises. Il est possible de demander aux salariés de contribuer à l'effort collectif en prenant quelques jours de congés à l'intérieur de leur domicile»*. Pour la CFTC, *«cet accord est aussi une forme de sécurité pour les salariés du groupe»*, ajoute Olivier Louise.

Par **Elsa Bembaron**

LE FIGAGO



Liens utiles

[Coronavirus: Bouygues Telecom cherche à limiter le recours au chômage partiel](#)